L'Ain à Cheval

COMPTE RENDU Assemblée Générale du 8 octobre 2009

L'assemblée est ouverte à 20h30 au Ranch des Balmettes à Ambérieu-en-Bugey.

Etaient présents:

- Relais d'étape :
- Françoise et Bernard Dalmaz (La Chatellenie, Montagnat) Jean-Pierre Mutin et Mme (Ferme de Blouette Marboz) Alain Nambotin (Ferme du Gorgin Innimont)
- <u>Centres Equestres et Associations de Cavaliers</u>:

 Gérard et Dominique Chambaud (Ranch des Balmettes) Patrice Cottin (Poney—Club de Richemont Villette-sur-Ain) Françoise Dufour (EquiBresse) Jean-François Verguet (Espace Cheval à Courmangoux)
 - Excusés : Patrice Guillermin et Véronique Calloch' (Amis du Cheval de Marboz)
- <u>Individuels</u>: Robert Bady, Faustine Bruneault, Thierry Buinand, Annick Cateland, Louis Curé, Christine Jouannet, Martine Léoutre, Géraldine Viallet, Anne Villemin et Gérard Drogoz, Chantal et Bernard Vulin.

Excusés: Carine Bouilloux, Catherine Krause

La Présidente remercie tout d'abord Gérard et Dominique Chambaud qui nous accueillent au Ranch des Balmettes.

Elle remercie les présents et informe des mots d'excuses des représentants des relais suivants :

- Françoise Ballet-Thouble (Ferme de la Léchère, Brénod)
- Béatrice Brevet (La Dépendance, Béligneux)
- Hélène et Claude Danyach (La Praille, Hauteville)
- Monique Denis (Hostiaz)
- Marc Cartonnet (Au Millieu des Fruits, Lhuis)
- Pascal Gazonnet (Aranc Evasion)
- Sylvana Hell (La Roche Bleue, St-Bois)
- Murielle Jacquet (CH Arbignieu-Belley)
- Marie Jollet (La Folie du Clos, Echallon)
- Paulette Jourdan (Sorbier, Parves)
- Frédérique Lantelme (Vaux-Morets)
- Lydie Petitjean (Grange de l'Errance, Giron)
- Andrée Pipérini (Le Clos des Condamines, Cerdon)
- Jean-Luc Putin (Ferme de Retord)
- Christian Viollet (Egieu Rossillon)

Elle déplore malheureusement l'absence de nombreux relais.

Rapport d'activité

2) Modification des statuts

Il est proposé une modification portant sur la possibilité de délivrer des licences FFE et réduction du nombre de membres du Conseil d'Administration.

L'adhésion à la FFE permettra de réaliser une rentrée d'argent sur la délivrance des 30 premières licences et nous pouvons espérer délivrer une soixantaine de licences délivrées auparavant par le GREA et le GREC pour le compte du CDTE (les nouveaux statuts du CDTE ne prévoient pas l'existence des GRE). Ce sera un moyen d'attirer l'attention des cavaliers isolés sur notre réseau d'itinéraires et de relais.

La réduction du nombre de membres du C.A. correspond au constat de l'impossibilité de réunir un conseil trop nombreux.

3) Le site Internet

Notre site, commun à toute l'équitation dans l'Ain www.01acheval.com créé en 2007 avec le Comité Départemental d'Equitation et le Comité Départemental de Tourisme Equestre a atteint un bon rayonnement.

Faustine Bruneault est présente ce soir et va nous faire un petit résumé de ses statistiques de fonctionnement. (document joint au rapport d'activité)

Elle est encore à la recherche de photos présentant un certain nombre de nos relais et aussi de toutes photos de randonnée mettant en valeur nos itinéraires

4) Le dépliant de L'Ain à Cheval

Il a été réédité l'an dernier pour 2 ans. Chaque relais en a reçu une cinquantaine par le Comité Départemental du Tourisme. Ceux qui souhaitent reconstituer leur stock peuvent en obtenir ce soir ou en demander au CDT.

Du fait de la publication pour deux ans, il ne peut pas être mis à jour cette année. Par contre, le site internet peut être mis à jour « au fil de l'eau ».

5) <u>Les relations avec le Comité Départemental du Tourisme</u> Elles se sont maintenues à leur bon niveau des années précédentes.

Le dépliant est entièrement pris en charge par le CDT et il est diffusé largement sur les Offices de Tourisme (si vous constatez qu'il n'est pas présenté par votre office local, insistez pour qu'ils le réclament au CDT).

Le site Internet du CDT présente également notre réseau et donne un lien vers notre site. D'après les statistiques fournies par Faustine, c'est d'ailleurs un lien efficace.

6) Nos relations avec le CRTE et le CNTE

Le contentieux entre la Fédération Française d'Equitation et le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports au sujet des statuts est enfin résolu. Le Comité Directeur du CNTE est en place, ceux des CRTE et CDTE le seront bientôt.

Les nombreux sujets en attente vont peut-être enfin pouvoir être traités comme ils le devraient. On peut ainsi espérer une relance de la défense des chemins et de la structuration des itinéraires.

La convention tripartite CNTE – CDTE - L'Ain à Cheval signée fin 2003 va, elle aussi, être relancée. Elle aurait dû être révisée et reconduite tous les ans. Rien n'a été fait... mais on a continué à fonctionner "sur la lancée" pour les présences sur les salons.

Elle a permis notre présence sur le stand régional loué par le Comité Régional à Equita'Lyon à l'automne 2008 et également à Cheval Passion en Avignon en janvier 2009.

Rappelons les participants à la tenue du stand de Lyon pour les remercier à nouveau : Carine Bouilloux et ses deux camarades de prépa BTS, Catherine Krause, Guillaume Lefèbvre, Françoise Dufour, Véronique Calloc'h, Jean-Pierre Mutin et Bernard Vulin. Bernard Vulin a également été présent sur le stand à Cheval Passion une journée.

Cette présence à Equita'Lyon sera renouvelée à la Toussaint 2009 ainsi qu'à Cheval-Passion en Avignon en Janvier 2010.

Le Comité Régional demande une participation financière des départements pour les salons de Paris et Avignon. Nous avons estimé que la présence à Paris, relativement chère, ne se justifiait pas : la clientèle de ce salon est beaucoup plus à la recherche de randonnées organisées par les professionnels plutôt que de circuits et relais d'étape pour randonner avec ses propres chevaux.

Notre convention nous permet aussi de figurer dans les catalogues nationaux du CNTE, en particulier dans le catalogues Itinéraires et Hébergements.

7) Relations avec les réseaux voisins

Notre convention de partenariat avec le Grand Huit du Jura fonctionne bien :

- information réciproque sur les changements intervenant à proximité de notre limite commune
- liens réciproques sur les documents de communication et sites Internet

Le partenariat envisagé l'an dernier avec Isère-Cheval-Vert et peut-être avec EquiSabaudia pour monter un circuit interdépartemental associant nos relais du Bas-Bugey et ceux du Nord-Isère est resté pour le moment à l'état de projet.

8) Balisage et PDIPR

Les Communautés de Communes du Pays de Gex et du Bassin Bellegardien et le GIP de Retord ont réalisé le balisage de plusieurs liaisons sur les secteurs de Giron et du Plateau de Retord. Ce balisage intègre certains itinéraires équestres non retenus par la rando pédestre et les panneaux indicateurs sont alors ornés d'un fer à cheval orange.

A notre connaissance, la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) ne devrait pas tarder à être soumise au vote du Conseil Général. Nos itinéraires y ont été inclus pour la plupart, ce qui leur garantira une certaine protection...

9) <u>Le projet **"GTJ équestre"**</u> (Grande Traversée du Jura)

La DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires) a, par l'intermédiaire de son Commissaire à l'aménagement du massif du Jura, lancé l'idée d'une GTJ équestre comme il existe déjà des GTJ pédestre, à VTT, à ski de fond et avec des raquettes.

Cette année a été consacrée au choix du tracé, puis à son étude qui est menée par les Haras Nationaux qui s'appuient sur les CDTE et les associations comme le Jura du Grand-Huit et la nôtre. Pour la Délégation Régionale des HN (qui n'est plus basée à Annecy, mais dans l'Ain, provisoirement au Centre Technique de Chatenay et dans l'avenir à Chazey-sur-Ain), la chargée d'études est maintenant Charlotte Blondeau qui a remplacé Flora Michaud.

L'axe retenu dans l'Ain part d'Arbignieu, au sud, pour monter à Arvières, Retord puis Giron et passer dans le Jura en direction de Lajoux.

Au cours des reconnaissances sur le terrain, nous avons constaté la pose de panneaux interdisant le passage dans un grand domaine forestier. Nous avons donc recherché un itinéraire évitant ces chemins qui sont effectivement privés.

(Rappelons que c'était le choix que nous avions fait lors de la création de notre réseau : nous avions retenu les itinéraires pratiqués couramment par les cavaliers locaux, au risque d'avoir à rechercher un autre passage si un propriétaire ou un maire nous refusait ensuite le passage)

Nous avons également recherché un autre itinéraire entre Retord et Giron, pour la traversée de la Cluse de Nantua-Sylans (RN 84 et voie ferrée du futur TGV Mâcon-Genève à St-Germain-de-Joux). Avec l'aide de Patrick Coutier, cavalier local et membre de l'association, nous avons trouvé un itinéraire de descente de Retord sur Chatillon-en-Michaille permettant de traverser la N84 en agglomération et de passer la voie ferrée sans la longer trop longtemps. La suite de l'itinéraire traverse ensuite la Semine sur un pont sans aucun trafic et remonte à Confort où il rejoint le tracé reliant Giron à la Haute-Savoie.

Une prochaine réunion du comité technique sur ce projet est fixée dans quelques jours pour retenir le tracé qui sera proposé et travailler sur le dossier de financement du projet.

10) Le Rallye de l'Ain

Le rallye 2009 était organisé à Ceyzériat par les Crins du Revermont. Il a dû comme chaque année provoquer le passage de randonneurs dans certains relais aux alentours du 20 mai.

Il a connu un grand succès (151 participants, le record sur 35 ans de rallyes) et montre qu'il y a un potentiel de clientèle pour notre réseau, dans l'Ain et les départements voisins.

Le Rallye 2010 est prévu à Treffort-Cuisiat, au plan d'eau de La Grange du Pin, organisé par le CDTE et par Espace Cheval. Il devrait être une nouvelle fois l'occasion pour tous les randonneurs de parcourir notre réseau, de découvrir les nouveaux relais et aussi de revenir dans les plus anciens.

11) <u>Le résultat de nos activités : nombre de nuitées et témoignages de satisfaction des</u> "clients"

Après la bonne remontée de l'activité l'an passé, il semble que la fréquentation de notre réseau soit bien retombée cette année. Il est cependant difficile de faire des comparaisons fiables car les données de fréquentation nous parviennent avec beaucoup de difficulté.

Il faut absolument que ces statistiques puissent être établies chaque année. C'est le seul moyen de convaincre le CDT et le Conseil Général que notre action est utile et qu'il faut la soutenir. Il faut donc que chaque relais tienne une comptabilité de ses nuitées (cavaliers et accompagnateurs).

On peut estimer la fréquentation globale à environ 500 nuitées alors que l'an dernier nous étions à près de 600 nuitées.

D'une manière générale, les messages que nous recevons des randonneurs qui ont fréquenté notre réseau sont très positifs et nous félicitent, à quelques détails près, pour la chaleur de l'accueil dans les relais et pour la qualité des itinéraires, du balisage et des fiches descriptives.

... Mais les critiques ne nous parviennent pas forcément...

Ce tassement de la fréquentation doit nous alerter. La qualité de l'hébergement, que ce soit pour les chevaux ou pour les cavaliers, doit rester notre préoccupation.

Tout d'abord sur <u>la sécurité des locaux d'hébergement</u>. Nous vous rappelons que, légalement, vous devez déclarer votre hébergement à votre mairie et qu'il sera visité par une commission de sécurité.

Nous voudrions aussi attirer votre attention sur <u>la sécurité des chevaux</u> : les prés ne doivent pas comporter d'objets ou de clôtures dangereuses (barbelés ou grillages à moutons détendus ou trainant au sol).

Nous vous conseillons même de proscrire ces types de clôture pour les parcs à chevaux et d'y préférer les rubans électriques. (vous pouvez par exemple proposer des piquets et du ruban aux cavaliers qui veulent écarter leurs chevaux des clôtures qu'ils jugent dangereuses).

Pensez aussi aux points d'attache (barres ou boucles au mur), c'est la première chose que le cavalier recherche en arrivant au gîte.

Autre demande insistante des randonneurs itinérants sans véhicule d'accompagnement : la mise à disposition (sur réservation) d'aliments pour les chevaux

Sur d'autres points, moins indispensables, la clientèle risque d'être de plus en plus exigeante : local avec tréteaux (ou autre support) pour les selles, robinet et tuyau pour doucher les chevaux...

Enfin, et toujours sur l'amélioration de la qualité de notre réseau, le balisage et la praticabilité des itinéraires sont sous la responsabilité des hébergeurs :

- chaque printemps, il est souhaitable de vérifier les portions d'itinéraires qui vous concernent,
- il est également souhaitable de proposer un registre d'observations à la disposition des randonneurs et signaler tout problème que vous ne pouvez pas traiter vous même rapidement.

Perspectives 2010

1) Promotion – Salons

Nous allons participer au salon Equita'Lyon, du mercredi 28/10 au dimanche 1/11 Il faut donc organiser la présence de deux personnes au minimum chaque jour sur le stand :

Montage mardi 27/10 après-midi ou soirée : B. Vulin

Mercredi 28/10 : B. Vulin (matin seulement), R. Bady, D. Chambaud (l'après-midi)

Jeudi 29/10 : JF. Verguet, B. Vulin

Vendredi 30/10 : R. Bady, T. Buinand

Samedi 31/10 : F. Dufour, A. Cateland

Dimanche 01/11: B. et C. Vulin, JP.Mutin

Démontage dimanche 01/11 (en soirée) : B. Vulin

2) Evénements

Deux autres rallyes devraient relancer la fréquentation de notre réseau au cours de l'été 2010 :

- l'Equirando nationale devrait attirer un bon millier de randonneurs à Vizille (Isère) en juillet.
 On peut penser qu'une bonne part de ceux qui viendront du Nord et de l'Est devraient passer par le département.
- le rallye Savoie-Mont-Blanc qui cette année aura lieu à Seyssel (Haute-Savoie) mais aussi à Seyssel (Ain) à la fin août. Ce sera une bonne occasion de promotion de notre réseau et il devrait nous amener une fréquentation supplémentaire.

Rapport financier

- Montant des rentrées (cotisations encaissées + intérêts) : 289...€
- Montant des dépenses

(frais de courrier, assurance, internet et présence sur les salons): 152.....€

• Etat de la trésorerie ...1560.03... €

Fixation du montant des cotisations pour 2010

- Relais, Centres équestres et Associations de cavaliers :17 Euros
- Adhérents individuels 8 Euros

VOTES

- Vote de la modification des statuts : approuvée

Vote sur l'approbation du rapport d'activité : approuvé

Vote sur l'approbation du rapport financier : approuvé

Election au Conseil d'Administration :

Françoise Dufour souhaite abandonner la présidence, Patrice Cottin souhaite abandonner le poste de trésorier que Françoise Dufour se propose de reprendre.

Bernard Vulin, qui ne se représente pas aux élections du CDTE en novembre, se déclare donc disponible pour le poste de président.

Sont élus au Conseil d'Administration :

Faustine Bruneault, Françoise Dufour, Alain Nambotin, Géraldine Viallet et Bernard Vulin

Bureau:

Président: Bernard Vulin

<u>Trésorière</u>: Françoise Dufour